

CTA 6 octobre 2020, Académie de Dijon

Déclaration liminaire de l'UNSA Education



Madame la Rectrice,

Mesdames les Secrétaires générales,

Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Cette année la rentrée a un caractère exceptionnel qui nous l'espérons sera unique.

Les établissements de notre académie sont ouverts avec un fonctionnement quasi normal depuis le début du mois de septembre : c'est un réel soulagement.

Une nouvelle vague de fermetures serait tout simplement catastrophique : nous mesurons chaque jour les conséquences des semaines du confinement, en particulier sur nos élèves, de la maternelle au lycée et même dans l'enseignement supérieur.

Notre pays s'est adapté à la nouvelle situation sanitaire, son école également.

Les dernières évolutions et prises de décisions depuis la fin du mois d'août ont profondément modifié nos pratiques et complexifié les rapports et interactions dans nos établissements.

Pour répondre aux nouvelles règles, les ajustements (on pense évidemment au port du masque) sont bien entendu nécessaires mais trop d'écarts de pratiques existent dans les établissements.

Nous insistons sur ce point : les contraintes, pour qu'elles soient acceptées de tous, ne peuvent donner lieu à une multitude d'interprétations dans leur application. Les règles, les mesures sanitaires doivent être précises ne pas être modifiées au grès des annonces de notre ministre et être en accord avec l'ARS. Les changements récurrents de protocoles sanitaires usent les personnels et affaiblissent la crédibilité des mesures.

Le SNIES s'inquiète de la responsabilité infirmière, si un cas Covid n'est pas détecté et que celui-ci s'avère positif après être passé à l'infirmier. Un manque de matériel de protection est également signalé.

Reprise des élèves

Le 30 juin, lors du dernier CTA de l'année scolaire dans notre académie, l'idée d'« évaluations » ou d'« outils de positionnement » a été mise en avant comme la mesure numéro 1 pour quantifier les besoins des élèves en cette rentrée si particulière.

Concrètement, les enseignants ont à ce jour commencé à évaluer leurs élèves, majoritairement dans le cadre classique du contrôle continu. Ils ont surtout pu les observer et échanger depuis un mois dans le cadre de la salle de classe, un format abandonné entre mars et juin 2020.

Les constats sont trop souvent identiques : la fin de la dernière année scolaire a bel et bien provoqué un retard dans les habitudes de travail, de rythme, une certaine forme de continuité...

Dans le second degré, nous avons clairement demandé un réajustement des programmes pour libérer du temps face à la nouvelle situation créée par la crise sanitaire... malheureusement, cette demande bien modeste a été rejetée.

Les évaluations nationales de tous les élèves du pays à un instant T permettront cette année d'avoir une photographie des conséquences de la crise Covid. Le SE-UNSA, et sa fédération l'UNSA Éducation ne sont pas opposés à ces évaluations. Cependant nous désapprouvons la partie sous forme de questionnaire concernant le vécu de l'élève lors du confinement. Les enseignants ne sont pas des psychologues. Les évaluations ont une visée pédagogique.

Voici la photographie de ce début d'année pour les personnels. A cette rentrée, les enseignantes et enseignants étaient et sont motivés de retrouver leurs élèves, leur école, leur collège, leur lycée.

Pour le bien-être de tous et surtout celui des élèves, il est important d'avoir classe en présentiel. Au-delà de la continuité pédagogique, la socialisation est un enjeu majeur pour la santé de nos élèves.

Mais les personnels sont déjà fatigués : le port du masque est une mesure de protection nécessaire mais l'avoir en permanence pour enseigner, ou simplement parler a des conséquences, amène une fatigue physique supplémentaire et un impact sur la voix, la gorge.

La crainte d'être contaminée est grande chez les personnels, surtout ceux en présence permanente de public. Il faut réussir à travailler sans minimiser ni exagérer les risques sanitaires. Il faut que l'Etat consolide, renforce les mesures sanitaires pour la santé des personnels et des élèves.

L'instance CHSCT a encore plus d'importance, de sens en cette année exceptionnelle. C'est par ce biais que les personnels peuvent être protégés et défendus.

Nous redisons ici l'importance de la suppression du jour de carence. Comment en effet peut-on mettre en œuvre la protection des personnels et des usagers en pénalisant financièrement les collègues qui tomberaient malades mais n'auraient alors d'autre choix que le présentisme ?

Les personnels de l'éducation Nationale veulent être reconnus et respectés.

Ils veulent que la surcharge de travail passée et à venir soit prise en compte. Dans notre académie, des personnels administratifs ont été lésés parce que non bénéficiaires de la prime Covid. Son attribution nous paraît opaque. Les directeurs et directrices d'écoles ont géré dans le brouillard le confinement et la fin d'année scolaire 2019/20 : ils doivent toutes et tous être bénéficiaires rétroactivement de cette prime. Les personnels santé et sociaux s'étonnent du manque d'équité et de transparence. Une partie de nos questions diverses demande d'ailleurs des précisions sur l'attribution de cette prime.

Et au-delà de la charge de travail, comment demander l'implication des collègues administratifs quand le plan académique de formation des personnels d'encadrement 2020-2021 ne s'adresse qu'aux seuls personnels de direction et d'inspection ? Une fois de plus, l'adjoint-gestionnaire n'est pas reconnu pour son rôle au sein des EPLE.

De nouvelles problématiques sont apparues lors de cette rentrée :

Le ministre a annoncé un Grenelle des enseignants. Pour l'UNSA Education, ce sont tous les personnels qui doivent être concernés par ce Grenelle. Nous demandons des mesures rapides et concrètes pour l'ensemble des personnels de l'Éducation afin de

- réduire l'écart de la rémunération des personnels de l'Éducation nationale par rapport au reste de la Fonction publique.
- réduire les inégalités de rémunération entre les femmes et hommes.

Le groupe de travail sur les "Enjeux d'équipement informatique" en lien avec les Etats Généraux du Numérique pour l'Éducation s'est tenu mardi 29 septembre. Il a été l'occasion pour l'UNSA Éducation de porter de nombreuses questions, difficultés et insuffisances liées aux équipements informatiques - au sens large - qui touchent les personnels éducatifs. La demande d'élargir le groupe de travail à l'ensemble des métiers de l'éducation a été entendue, alors qu'à l'origine cette réunion était davantage centrée sur les enseignants et assimilés.

SNASEN

Vous avez reçu copie d'un courrier des personnels sociaux de notre fédération Les personnels sociaux bénéficient d'une revalorisation réglementaire de leur IFSE en 2020.

Le SNASEN UNSA vous remercie d'être associé à la concertation pour fixer les modalités retenues de la revalorisation indemnitaire dans notre académie.

D'autre part des revendications et suggestions sont formulées pour améliorer les conditions de travail des personnels sociaux et assurer ainsi un accueil et un suivi qualitatif des élèves et leurs familles.

DRAJES

Cette rentrée est aussi marquée par un changement important, l'intégration des personnels jeunesse et sport au ministère de l'Éducation nationale. L'UNSA Education appuie la date d'intégration de ces personnels au premier janvier 2021. Nous réitérons la demande de groupes de travail afin d'anticiper de préparer au mieux l'accueil, l'intégration, l'adaptation des personnels DRAJES. Ces personnels ne doivent pas subir de mobilité forcée et doivent être accueillis dans des conditions matérielles et géographiques optimales.

LDG

Enfin, puisque ce CTA est axé sur le bilan de rentrée, l'UNSA Education demande à nouveau la communication par les services aux organisations syndicales les bilans des mouvements sur la base de l'article 6 du décret de 2019 sur les LDG (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000039434718) pour les différents corps et spécifiquement la liste des affectations stagiaires premier et second degré. Même si la ligne de gestion a changé, nous ne renoncerons pas face à ce recul de droit. Nous continuerons à dénoncer la loi de transformation de la fonction publique et la disparition de nos prérogatives en matière de commissions paritaires.

En cette année si particulière et sur le long terme, afin d'assurer correctement leur mission d'éducation auprès des élèves, les personnels doivent être reconnus, respectés et protégés.